

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Normand Grenier	64 014	16 767
Serge Desjardins	15 155	7 578
Pauline Dubé	15 155	7 578
Sylvain Crevier	15 155	7 578
Josée Paquette	15 155	7 578
Joe Falci	15 155	7 578
Claudia D'asti	15 155	7 578

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).